

EXTRAIT DU REGISTRE

aux délibérations du conseil communal



Séance publique du 16 décembre 2021

Date de l'annonce publique : 06/12/2021

Date de la convocation des conseillers : 06/12/2021

Mode de participation

Présences	JUNGEN, bourgmestre ; STRECKER, échevin ; REDING, échevin ; BALLMANN, conseillère ; BRIX, conseillère ; CARELLI, conseillère ; KLINSKI, conseillère ; LOURENÇO MARTINS, conseiller ; MICHELS, conseiller ; POMPIGNOLI, conseiller ; STOFFEL, conseiller ; INGLEBERT, secrétaire communal.	
Visioconférence	Néant.	
Procuration	Néant.	
Absences	FISCH, conseiller ; FLAMMANG, conseillère (excusés).	
Statistiques	Nombre de conseillers présents physiquement	12
	Nombre de conseillers participant par visioconférence	0
	Nombre de procurations données	0
Référence	CC.2021-12-16 - 3.0	
Point de l'ordre du jour	3.0	
Objet	Construction abri pour copeaux de bois - Projet.	

Le conseil communal,

Vu le projet relatif à la construction d'un abri ouvert et couvert pour plaquettes de bois (*Holz hackschnitzel*) sur la parcelle n°473/1786 au lieu-dit « Kehsteg », section F de Roeser ;

Considérant que l'entrepôt de plaquettes de bois sera uniquement destiné aux besoins propres de l'administration communale et sera érigé afin de pouvoir alimenter la chaudière à bois du nouveau campus scolaire de Berchem (*Campus Kannerinsel Bierchem*) en cours de construction ;

Considérant que la taille de l'entrepôt a été définie de manière à subvenir aux besoins des futurs bâtiments scolaires dans un premier temps, mais également des autres bâtiments scolaires existants, ainsi que de la maison des jeunes dans une phase ultérieure ;

Considérant que le projet, établi le 22/11/2021 par le bureau d'architecture Team 31, présente un coût de construction de 372.858,12 € HTVA pour un coût total des frais de 499.529,51 € TVAC, honoraires et frais divers compris ;

Vu les articles du budget des exercices 2021 et 2022 spécifiés ci-après :

Article	Libellé	CB cumulé
4/531/211000/19003	Construction d'un abri pour copeaux de bois – Etudes	70.000,00
4/531/221311/19003	Construction d'un abri pour copeaux de bois - Travaux	430.000,00

Vu le règlement grand-ducal du 8 avril 2018 portant exécution de la loi du 8 avril 2018 sur les marchés publics et portant modification du seuil prévu à l'article 106 point 10° de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988, notamment les dispositions spécifiques applicables aux marchés publics relevant des collectivités territoriales et des entités assimilées ;

Vu la loi communale modifiée du 13 décembre 1988 ;

Après délibération ;

Décide **à l'unanimité des voix**

D'approuver le projet relatif à la construction d'un abri ouvert et couvert pour plaquettes de bois à Roeser.



Récapitulatif et désignation des travaux		Montant en €
Construction abri pour copeaux de bois		
1.	Travaux préparatoires	15.000,00
2.	Travaux de terrassement	61.758,10
3.	Travaux d'infrastructure et de voirie	39.000,00
4.	Travaux de gros-œuvre	115.495,00
5.	Travaux de charpente bois	98.849,87
6.	Travaux d'électricité	25.000,00
7.	Divers et imprévus 5%	17.755,15
Sous-total hors TVA		372.858,12
Total des honoraires et frais divers hors TVA		54.090,18
Total des travaux et honoraires hors TVA		426.948,30
TVA 17% sur travaux et honoraires		72.581,21
Total général		499.529,51



En séance à Roeser, date qu'en tête.

POUR
EXPEDITION
CONFORME

(Suivent les signatures)

Roeser, le mercredi 29 décembre 2021

Le bourgmestre,

Le secrétaire,